



Ordre des
masseurs-kinésithérapeutes

Elections des conseillers régionaux et nationaux de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Procès verbal de dépouillement

**Conseil régional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes de
Pays de la Loire - Libéral - Tour unique
Instance : Conseil Régional de l'Ordre des
masseurs-Kinésithérapeutes des Pays de la Loire, 5 Boulevard
Ampère, Bât C – 2ème Étage, 44470 CARQUEFOU
Collège : Libéral
Sous-collège : Pays de la Loire
Secteur : CRO**

Composition du bureau de vote

Le 18/06/2024 à 16:13:59, s'est réuni le bureau de vote de **Ordre des masseurs-kinésithérapeutes** pour le scrutin **Conseil régional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes de Pays de la Loire - Libéral - Tour unique** composé de :

- LOUCHET Jean-Marie (Président) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- CHARPENTIER Didier (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*
- PIERRARD Sophie (Assesseur) - *Détenteur d'un fragment de clé*

Cérémonie de scellement

Lors d'une réunion de scellement effectuée avant le début du vote, les membres du bureau de vote ont pu :

- Vérifier la conformité de la configuration du vote
- Vérifier la conformité des propositions
- Assister à un test de scrutin - en son entier - comprenant notamment :
 - La saisie de clés permettant de générer la clé de chiffrement des bulletins
 - Le scellement de la plateforme de vote
 - La connexion d'un électeur sur son interface de vote
 - Le vote d'au moins un électeur
 - Le déclenchement du dépouillement grâce aux clés des membres du bureau de vote
 - La publication des résultats
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant qu'électeur
- Etre formés à l'utilisation de la plateforme de vote en tant que membre du bureau de vote
- Constaté l'accessibilité des instructions de vote

A l'issue de ces tests, vérifications et formations, le système de vote a été scellé le 31/05/2024 à 15:18:13 entraînant la génération des empreintes numériques suivantes :

Empreinte numérique de l'application (version 7.8.3) :

bde2d9f7bb9c03d699dc404ad24c49b902979e0671c0a3f9d4a6c71a03d3eb34

Empreinte numérique de la liste électorale composée de 40 électeurs totalisant 40 voix :

9d60e8c9a85a62f90c43292645315f6c52db3bba94deca598e5d93e16ce190e3

Empreinte numérique de la configuration du vote et des propositions :

9e03f3b6fdf8fb5e9d75754900bf15e0647515845fa139b212eb9558c42c783f

Empreinte numérique globale du vote :

f846b57862f0612e4495dfb9173dbe05bae7ef446540a80576eff05434e1f457

Cachet d'horodatage de l'empreinte numérique globale du vote :

Certificat de l'acte de vote : 9e03f3b6fdf8fb5e9d75754900bf15e0647515845fa139b212eb9558c42c783f
Cachet d'horodatage de l'acte de vote : f846b57862f0612e4495dfb9173dbe05bae7ef446540a80576eff05434e1f457

Déroulement du scrutin

Les électeurs ont pu se connecter pour voter à partir du 03/06/2024 à 00:01.

Les membres du bureau de vote ont pu suivre le bon déroulement des opérations de vote via l'interface de gestion mise à leur disposition en constatant notamment que :

- Avant le début du vote, l'urne et la liste d'émargement étaient bien vides
- Une fois l'heure de vote passée, les électeurs ont pu se connecter sur la plateforme de vote et voter
- La liste d'émargement s'est alors remplie progressivement et de la même manière que le nombre de bulletins dans l'urne
- Les électeurs connectés après le 18/06/2024 à 15:00 n'ont plus pu accéder au vote.
- Les électeurs connectés avant le 18/06/2024 à 15:00 ont pu exprimer leur choix jusqu'au 18/06/2024 à 15:30.

Fin du scrutin

Une fois l'heure de fin de vote passée, le contenu de l'urne et de la liste d'émargement ont été scellés et les membres du bureau de vote ont reçu les empreintes numériques correspondantes suivantes :

Empreinte numérique de la liste d'émargement composée de 34 entrées représentant 34 voix :

77e74edfe6de73ce0b0687f95b674e896fc92d2f6457f8a1ad26847c5615f878

Empreinte numérique du contenu de l'urne composée de 34 bulletins :

20ddca799e61327d23fa6df5450fefa78649277a6848d2814c6cc05138456bc1

Empreinte numérique du contenu de l'urne attendue après déchiffrement :

6f9cc244450097238d4778d9d127a95c5456a574e3fad3218d2c0c4997d6cfb2

Résultats du dépouillement

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	40
Nombre de bulletins dans l'urne	34
Taux de participation	85,00 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	34
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls (hors blancs)	0
Nombre de sièges	3

Résultats

Nom	Nb de voix	% des voix exprimées	Elu ?
<u>COTTON Clémentine & PATRY Alexandre</u>	17	50,00 %	Titulaire
<u>DUPLAY Anne-Claire & MONTAUBRIC Jean-Baptiste</u>	7	20,59 %	Suppléant
<u>HALOPEAU Charles & HOUDAYER Sophie</u>	23	67,65 %	Titulaire
<u>PIONNIER Fabienne & SERVINS Simon</u>	7	20,59 %	Suppléant
<u>VERMEREN Justine & TASSIOT Jean-Christophe</u>	23	67,65 %	Titulaire
Total	34	100 %	

Détail des calculs d'attribution des 3 sièges

Attribution des sièges à la majorité relative
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES TITULAIRES
Attribution de 3 sièges
- Sièges 1 attribué à HALOPEAU Charles & HOUDAYER Sophie
- Sièges 2 attribué à VERMEREN Justine & TASSIOT Jean-Christophe
- Sièges 3 attribué à COTTON Clémentine & PATRY Alexandre
AFFECTATION DES SIEGES POUR LES SUPPLEANTS
Attribution de 3 sièges
- Sièges 1 attribué à DUPLAY Anne-Claire & MONTAUBRIC Jean-Baptiste
- Sièges 2 attribué à PIONNIER Fabienne & SERVINS Simon
- Plus de candidat éligible

Aide aux électeurs

Certains électeurs ne pouvant se connecter à la plateforme de vote ont pu adresser une demande d'aide.

Les membres du bureau de vote, organisateurs ou l'équipe technique LegaVote se sont assurés de l'identité des personnes demandant les modifications, ils ont accepté 1 demande et en ont clos 0.

Observations et réclamations

Pas d'observations particulières à formuler, tout s'est bien déroulé.

Annexes

L'ensemble des preuves du bon déroulement des opérations de vote permettant également un contrôle a posteriori est accessible via les fichiers suivants :

- **Rapport de résultats**

Fichier : 24_resultats_conseil_regional_de_l_ordre_des_masseurs_kinesit.csv
Empreinte (sha256) : 0fa79162b5e61d3daad92d6045f8ce1f65be313e356bc7150ea9d8c7e9f5aa71

- **Liste électorale**

Fichier : 24_listeelectorale_conseil_regional_de_l_ordre_des_masseurs_kinesit_3731226731.csv
Empreinte (sha256) : 64f1d9db14d7b8893e309b7807b428a98655d75c99b26b671a31f8f76a88eb1c

- **Liste des tickets**

Fichier : 24_modifs_conseil_regional_de_l_ordre_des_masseurs_kinesit.csv
Empreinte (sha256) : f96cb4934955e43dd5300f3a5a5e70b4c2a6641163f7870cac036e3325f1212c

- **Liste d'émargement**

Fichier : 24_listeemargement_conseil_regional_de_l_ordre_des_masseurs_kinesit.csv
Empreinte (sha256) : 7491a54273571a220e3eccceb728f543e23c1a9d6062cc2420dc4e25f9967eb7

- **Registre d'activité du serveur de vote**

Fichier : 24_vote_registre.csv
Empreinte (sha256) : 0c4b5f561580b559e61d993d69c461f17b224c2af985ebfed5ccfc77e81f46af

- **Registre d'activité de l'urne**

Fichier : 24_urne_registre.csv
Empreinte (sha256) : 4ac88f0265af97f161ca07444599f896812a76208e3db59406f424ee38f73200

Signatures des membres du bureau de vote

LOUCHET Jean-Marie

Président

CHARPENTIER Didier

Assesseur

PIERRARD Sophie

Assesseur